



Blainville



Plan d'action

**Charte pour l'équité, l'accessibilité et
l'inclusion dans le sport et l'activité physique**

Message du conseil municipal

La 60^e Finale des Jeux du Québec que nous avons vécue ensemble l'hiver dernier a été un moment fort de l'histoire de Blainville et riche en souvenirs de toutes sortes.

Dans cette foulée, nous souhaitons faire vivre durablement les valeurs d'équité, d'accessibilité et d'inclusion qui ont guidé l'organisation lors de cet évènement d'envergure.

C'est dans ce même esprit que votre conseil municipal a adopté une Charte pour l'équité et l'accessibilité, de même qu'un plan d'action, qui nous permettra de guider nos interventions futures afin de bâtir une communauté toujours plus inclusive et accessible. Cette Charte repose sur six grands engagements qui orienteront les prochaines initiatives municipales pour favoriser la pleine et entière participation de toutes les personnes à notre vie sportive, communautaire et citoyenne.

La Ville favorise ainsi que la pratique d'activités physiques et sportives soit accessible, équitable et inclusive pour toutes les personnes, peu importe leur âge, leur genre, leurs capacités ou leur réalité socioéconomique.

Nous affirmons notre volonté d'agir concrètement afin de réduire les obstacles à la participation, à la persévérance et à la réussite.

Vous retrouverez dans ce document une série d'actions à réaliser très prochainement dans l'objectif de concrétiser les engagements de la Charte et de poursuivre le développement d'un milieu de vie où chacune et chacun trouve sa place.

Bonne lecture!

Les membres du conseil municipal



1. Des infrastructures accessibles et inclusives

La Ville s'engage à :

Maintenir et améliorer ses installations sportives afin qu'elles soient accessibles, inclusives pour toutes et tous.

Nous souhaitons ainsi fournir des environnements sportifs adaptés aux différentes réalités et favoriser une participation équitable.

Nouvelles actions planifiées

- Rendre disponibles des produits menstruels à l'aréna et au Centre récréoaquatique, et déployer une campagne promotionnelle.
- Participer au mouvement collectif Parlons-sang et sa campagne annuelle.
- Poursuivre les efforts visant à assurer une attribution plus équitable des heures de plateaux par la révision continue des horaires.
- Promouvoir des espaces sportifs inclusifs et sécuritaires en diffusant des codes de conduite clairs pour prévenir le sexisme et le harcèlement.

Trois actions sont en lien avec la Politique municipale de développement social :

- Action 64 : Poursuivre l'acquisition d'équipements permettant aux personnes en situation de handicap de pratiquer une activité sportive.
- Action 85 : Poursuivre le déploiement du plan visant l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments municipaux très fréquentés par la population.
- Action 87 : Poursuivre l'aménagement de modules de jeux accessibles à tous les enfants.

2. L'égalité et l'équité dans le sport

La Ville s'engage à :

Promouvoir l'égalité et l'équité dans le sport en offrant à toutes et à tous des possibilités de participation, de développement et de réussite adaptées à leur réalité. Consciente que certains groupes peuvent rencontrer davantage d'obstacles, la Ville mettra en œuvre des mesures favorisant un accès équitable aux infrastructures, aux programmes, aux occasions de développement et aux instances décisionnelles.

Nouvelles actions planifiées

- Revoir les modalités du Fonds d'excellence afin d'encourager la pratique sportive féminine (notamment le sport féminin adolescent, les équipes en démarrage), ainsi qu'un volet pour les personnes vivant avec un handicap.
- Développer des outils de sensibilisation et de formation pour les entraîneurs sur les réalités vécues par les adolescentes dans le sport (changements corporels liés à la puberté, image de soi, menstruations, besoin d'un environnement bienveillant, sécuritaire et moins exclusivement compétitif).
- Élaborer un guide à l'attention des entraîneurs portant sur les réalités spécifiques des adolescentes afin de rendre les expériences sportives inclusives, sécuritaires et bienveillantes.
- Soutenir financièrement, par le biais de subventions par projet, les initiatives associatives favorisant une offre sportive attrayante ou l'adaptation des programmes en lien avec la Charte de l'équité (ex. : formation des entraîneurs).

3. L'équité dans l'accès aux programmes

La Ville s'engage à :

Développer des programmes adaptés, des tarifications inclusives et des partenariats réduisant les barrières à la participation, tout en favorisant la persévérance et la réussite sportive, afin de soutenir un accès équitable et durable à la pratique sportive.

Il faut faire en sorte qu'aucun enfant ni adulte de Blainville ne soit exclu du sport et de l'activité physique pour des raisons économiques, physiques ou sociales.

Nouvelles actions planifiées

- Développer un programme de bourses pour jeunes athlètes issus de milieux moins favorisés (ou créer un fonds municipal dédié au développement du sport féminin).
- Réaliser un diagnostic municipal des freins et leviers à la pratique du sport et de l'activité physique auprès de la population, afin d'obtenir un portrait réaliste et de mettre en place des mesures plus concrètes.
- Prévoir la redistribution d'une partie des legs des Jeux du Québec à des organismes et initiatives favorisant l'inclusion, l'accessibilité à la pratique sportive ainsi que le développement et le rayonnement du sport féminin.

4. La représentation et la reconnaissance

La Ville s'engage à :

Reconnaître, valoriser et faire rayonner la diversité de ses athlètes.

Chaque parcours sportif mérite d'être célébré et mis en lumière. La Ville favorise une représentation inclusive, notamment par la mise en valeur d'athlètes ambassadeurs, afin que cette diversité soit pleinement visible et reconnue à sa juste valeur.

Nouvelles actions planifiées

- Déployer des actions de communication mettant en valeur la diversité des athlètes locaux.
- Promouvoir des modèles inspirants en mettant de l'avant des exemples de femmes et d'hommes qui défient les stéréotypes dans le sport et l'activité physique.
- Favoriser le mentorat entre sportives et jeunes filles afin d'encourager la participation et la persévérance dans les activités sportives.
- Assurer une représentation équitable du sport féminin et masculin dans l'ensemble des communications municipales.
- Créer une catégorie aux Coups de cœur inspirants pour souligner une initiative ou une personne ayant contribué de façon remarquable à l'accessibilité et à l'inclusion dans le sport.

5. Une vision qui rayonne

La Ville s'engage à :

Inviter les municipalités des Laurentides à s'unir autour de ces valeurs.

Nous proposons la création d'un réseau régional de l'accessibilité et de l'équité sportive, afin de partager les meilleures pratiques, de coordonner les investissements et de faire des Laurentides une région modèle au Québec.

Nouvelles actions planifiées

- Mettre en place un comité de discussion et de suivi.
- Maintenir des consultations régulières avec nos associations.
- Organiser annuellement une rencontre régionale sur l'équité, l'accessibilité et l'inclusion dans le sport, par l'entremise du partenaire régional de loisirs, réunissant municipalités, associations et partenaires.

6. La reddition de comptes

La Ville s'engage à :

Publier annuellement un bilan de ses actions en matière d'équité, d'accessibilité et d'inclusion sportives, accompagné d'un portrait de la participation à l'activité et au sport.

Cet exercice permettra aux citoyennes et citoyens de mesurer les progrès accomplis, tout en favorisant la transparence, l'amélioration continue et une prise de décision éclairée.

Nouvelles actions planifiées

- Produire annuellement un portrait de la participation des adolescentes, en collaboration avec les associations sportives, afin d'identifier les disciplines ou groupes d'âge où le décrochage est plus marqué.
- Dresser un portrait annuel de la participation aux activités physiques et sportives, avec données ventilées par sexe et par âge.
- Publier un bilan annuel des actions réalisées.

1000, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3S9
450 434-5200
Blainville.ca

